

Guerre d'Algérie
L'impossible commémoration

Du même auteur

Ouvrages personnels

De la Saint-Louis au cent-cinquantième de la Révolution. Fêtes et cérémonies publiques en Seine-et-Marne, 1815-1939, Lille, Presses du Septentrion, 1999.

Les Trois Couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France de 1815 à 1870, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004.

Les Fêtes du Maréchal. Propagande festive et imaginaire dans la France de Vichy, Paris, Tallandier, 2008, rééd. CNRS poche 2015.

Célébrer la Nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours, Paris, Nouveau Monde, 2009.

Hippolyte Carnot (1801-1888). La liberté, l'école et la République, Paris, CNRS, 2011.

Les Guerres et la mémoire. Enjeux identitaires des fêtes de guerre en France (1870 à nos jours), Paris, CNRS, 2013.

Le 11 novembre. Du souvenir à la mémoire, Paris, Armand Colin, 2013.

Paul Bert. L'inventeur de l'école laïque, Paris, Armand Colin, 2015.

Histoire de la mémoire de la Grande Guerre, Paris-Saint-Cloud, Soteca-Belin, 2015.

Vichy, une histoire si française, Toulouse, UPPR (à paraître, 2018).

Ouvrages collectifs

CAPES externe d'histoire-géographie, méthodologie, sujets, corrigés détaillés, dir. C. Legras et G. Granier, Paris, Vuibert, 2006.

Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin, dir. B. Bodinier, M. Gest, P. Pasteur, M.-F. Lemonnier-Delpy, Rouen, PUHR, 2010.

La France dans la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique, Paris, Fayard, 2010.

Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine, dir. J.-Y. Mollier, C. Delporte, J.-F. Sirinelli, Paris, PUF, 2010.

Dictionnaire culturel du sport, dir. M. Attali et J. Saint-Martin, Paris, Armand Colin, 2010.

Citoyenneté, République et démocratie en France 1789-1899, avec M. Belissa, Y. Bosc et M. Deleplace, Paris, Ellipses, 2014.

Les Mots (et les actes) pour vivre ensemble, dir. T. Baudet, Paris, Recherche Midi, 2016.

Traumatismes et mémoires culturelles, dir. I. von Treskow, Université de Regensburg, 2017.

RÉMI DALISSON

Guerre d'Algérie
L'impossible commémoration

ARMAND COLIN

Maquette de couverture : Raphaël Lefeuve

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2018

Armand Colin est une marque de

Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61713-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

Le mercredi 17 octobre 2012, cinq mois après son élection à la présidence de la République, François Hollande publie un bref communiqué : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes¹. »

Immédiatement, les réactions affluent, notamment des rangs de l'opposition parlementaire, et leur virulence est si grande qu'elle révèle tout le poids de la mémoire coloniale et de la guerre d'Algérie en France. Le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) explique qu'« au lieu de politiser une mémoire difficile de notre histoire, le chef de l'État ferait mieux de rassembler, cette déclaration est dangereuse pour la cohésion de notre pays », tandis que le vice-président du Front national (FN) ajoute : « Nous n'avons plus un président de la République, mais un président de la repentance, désolant. Soyons fiers de notre grand et beau pays ! » Quant à Marine Le Pen, présidente du même parti, elle ajoute : « C'est sa troisième repentance en cinq mois, il fait plus fort que Jacques Chirac [...] pour un événement éminemment contesté dans la réalité². » Dès lors, la question de la mémoire de la guerre d'Algérie rebondit, d'autant que deux mois plus tard, le 6 décembre 2012, la loi faisant de chaque 19 mars la « Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » est définitivement adoptée après avis du Conseil constitutionnel. Car personne ne s'y trompe, c'est bien de la seule guerre

d'Algérie qu'il s'agit puisque la date retenue est celle du jour anniversaire du cessez-le-feu de 1962 pour ce qui ne s'appelait alors pas encore une guerre.

Pourtant, la reconnaissance des massacres de 1961 était l'une des promesses de campagne du candidat Hollande et la mairie de Paris avait déjà fait un geste en ce sens dix ans plus tôt. En 2001, elle avait inauguré une plaque aux victimes d'octobre 1961 sur le pont Saint-Michel et l'année suivante, plusieurs députés socialistes dont François Hollande et son futur Premier ministre Jean-Marc Ayrault avaient signé un projet de loi pour commémorer le 19 mars. Mieux encore, la mémoire des guerres d'Afrique du Nord et d'Algérie avait réintégré le corpus commémoratif national depuis que le président Chirac avait institué en 2003 une « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives » chaque 25 septembre et une « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » chaque 5 décembre.

Mais depuis la double innovation de 2012, les polémiques sur la mémoire algérienne redoublent. Ainsi, en mars 2015, deux maires du sud de la France débaptisent leurs « rues du 19 mars 1962 » à Béziers et Beaucaire. Pour l'édile biterrois, ce changement renvoie aux représentations de la guerre et à la nostalgie coloniale puisqu'il se justifie en expliquant le 14 mars que « l'Algérie, c'est notre paradis. [...] (Je) ne veux plus que nous soyons dans la repentance, je veux dire notre vérité à ceux qui armaient le bras des assassins des harkis, aux bourreaux qui nourrissent encore une haine de la France ». Puis il renomme la voie « rue Hélie-de-Saint-Marc », l'un des participants au putsch des généraux de 1961 par ailleurs condamné à dix ans de réclusion criminelle. Quant au maire de Beaucaire, il remplace la rue du 19 mars par la « rue du 5 juillet 1962 » en mémoire du massacre de civils européens à Oran³ après le cessez-le-feu et deux jours après la reconnaissance de l'indépendance algérienne par la France. De son côté, en 2015 comme tous les ans, le maire de Perpignan boycotte l'anniversaire de mars, met les drapeaux de sa mairie en berne et déclare que la

célébration est « une insulte à la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie »⁴.

Les années 2016 et 2017 confirment cet emballement. Quand, pour la première fois, le président de la République fait un discours le 19 mars au mémorial du quai Branly, inauguré en son temps par Jacques Chirac, il déclenche un torrent de réactions indignées. Les mots sont toujours plus forts évoquant la « commémoration de la honte et du déshonneur [...] un coup de poignard aux pieds-noirs et harkis » (pétition de *Valeurs actuelles*), un « acte d'abandon » (Comité national de liaison des harkis), une « provocation » (Éric Ciotti), un « viol de la mémoire » (Marine Le Pen). Ces querelles révèlent fractures politiques et mémorielles, contresens historiques, représentations idéalisées du passé, confusion entre histoire et mémoire, mauvaise conscience et relectures coloniales. Nicolas Sarkozy, président du parti Les Républicains (LR) le confirme : « Choisir la date du 19 mars que certains continuent de considérer comme une défaite militaire de la France, c'est en quelque sorte adopter le point de vue des uns contre les autres, c'est considérer qu'il y a désormais un bon côté et un mauvais côté de l'histoire et que la France était du *mauvais* côté⁵. » Comme si l'histoire se posait en termes de « bon » et de « mauvais », de jugements de valeurs, d'anachronismes et de décontextualisations. Quelques mois plus tard, le même Sarkozy, lors d'un meeting à Perpignan le 24 septembre 2016, annonce vouloir changer la date de la commémoration de la fin de la guerre, et donc supprimer le 19 mars⁶ s'il est réélu président de la République. De son côté, le maire de Nice, Christian Estrosi, refuse d'organiser la cérémonie de 2016 dans sa ville.

Et quand le candidat à l'élection présidentielle Emmanuel Macron explique à Alger le 14 février 2017 que la « colonisation française a été un *crime contre l'humanité* [...] que nous devons regarder en face », expression déjà utilisée – tout le monde l'a oublié – par Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 lors de son discours de Dakar, il déclenche aussitôt un torrent de réactions indignées. Or ces réactions sont exactement les mêmes que celles qui fleurirent lors des décisions de 2012 concernant

le 19 mars et la reconnaissance des massacres de 1961. Ainsi, les mots sont identiques, voire pires, quand un hiérarque du FN, Wallerand de Saint-Just, accuse Macron de « tirer dans le dos de la France », de même que les concepts, notamment celui de repentance dont nous reparlerons plus loin.

La commémoration de la guerre d'Algérie est donc un bon moyen pour comprendre la place du conflit dans l'inconscient national. Car elle renvoie aux événements et à leur mémoire, posant ainsi la question du « récit national » et de sa transmission, y compris scolaire⁷.

De plus, les commémorations de la guerre se situent au croisement des politiques officielles « d'en haut » et de leur réception « d'en bas ». Leur scénographie, leur retranscription dans les médias et les débats qu'elles provoquent sont de précieux témoignages sur la manière dont la question algérienne est encore vécue aujourd'hui. Enfin, la mémoire commémorative révèle les querelles identitaires qui traversent le pays et renvoie à la situation des descendants des protagonistes ayant vécu la guerre, les soldats, harkis, pieds-noirs ou hommes politiques.

Pour comprendre ces interactions, nous partirons de mai 1945 et, puisqu'il est ici question de mémoire *nationale* et *officielle*, nous n'aborderons la guerre que du côté français. À partir de cette date, et plus encore après 1954, les combats et le refus de les nommer conduisent à des perceptions biaisées et contradictoires, ainsi qu'à des mémoires immédiates négatives et occultées. Jusqu'aux années 1990 et 2000, les commémorations sont alors privées ou refoulées, notamment par les anciens appelés, pendant que les instruments officiels de la mémoire des « événements », les médailles, ordres, pensions et associations émergent. C'est le temps des retours traumatiques, des célébrations de groupes notamment autour de monuments *semi-officiels*, mais aussi des dénégations officielles et des premiers affrontements mémoriaux.

Une fois les mots mis sur les « événements » en 1999, la question de leur commémoration revient *officiellement* dans le débat public. Et depuis la double reconnaissance de 2012,

les querelles sur les dates commémoratives révèlent toutes les fractures que l'État n'a su réparer, malgré ses efforts récents comme la reconnaissance de la « responsabilité des gouvernements français dans l'abandon des harkis » du 26 septembre 2016.

Il s'agira donc de faire œuvre d'histoire sans éluder les différentes mémoires de l'événement, mais sans confondre mémoire et histoire qui ne relèvent pas du même registre. La première relève de l'affectif, de la sélection et de la subjectivité, la seconde de la raison, de la mise à distance et de l'objectivité à travers le travail sur *toutes* les sources. Car la confusion entre ces deux concepts alimente la « guerre des mémoires » où s'affrontent souvenirs douloureux, hiérarchisation des crimes et arrière-pensées parfois peu glorieuses, empêchant de se pencher sereinement sur la guerre d'Algérie, sur ses impensés et héritages en un début de siècle qui remet les questions identitaires sur le devant de la scène.

PREMIÈRE PARTIE

LES RACINES DU PROBLÈME COMMÉMORATIF (1945-1999)

1

Un conflit trop différemment vécu par ses protagonistes (1945-1962)

Notre propos n'étant pas de retracer la guerre d'Algérie, mais d'en comprendre la transmission par le prisme des commémorations, nous nous centrerons sur sa mémoire *française*. Pour cela, il importe de rappeler les caractéristiques du conflit et surtout d'en présenter les protagonistes, y compris les civils et supplétifs qui sont les premiers porteurs de mémoire. Ce sont eux qui réclament une justice mémorielle à travers des commémorations qui leur sont longtemps refusées.

Il faut donc d'abord revenir à 1945, quand tout commence. À partir des premières émeutes, tout se met en place, et d'abord les différentes perceptions de la guerre qu'ont les soldats comme les civils, les Français d'Algérie comme les métropolitains, hommes politiques compris, qui influent sur l'idée même de commémoration.

Le sens de la guerre pour les différentes catégories de soldats

Cela peut sembler une évidence, la guerre est affaire de militaires. Mais quand elle n'est pas reconnue comme telle, la chose est moins évidente et moins encore quand l'armée fait appel à des supplétifs, des engagés et des appelés. Tous ces groupes ont

des perceptions différentes qui fondent les malentendus commémoratifs. Nous commencerons par étudier la représentation que les engagés ont de la guerre, ces militaires présents sur le terrain depuis plus d'un siècle. Et, pour eux comme pour les historiens, tout commence bien avant la « Toussaint rouge » de novembre 1954. Tout remonte à mai 1945 et aux émeutes¹ du Constantinois, quand seuls les militaires de carrière étaient présents en nombre en Algérie, même si certains appelés du contingent y faisaient leur service militaire.

Pour les engagés : une guerre de revanche
et une mission

Les émeutes qui se propagent aux campagnes puis leur répression, essentiellement menée par les engagés et les supplétifs, sont fondatrices. Et c'est une commémoration, celle du 8 mai, jour anniversaire de la capitulation allemande, qui lance réellement le conflit. En ce printemps 1945, les cortèges de l'AML (Association des amis du Manifeste et de la Liberté, fondée par Ferhat Abbas en 1944) sont autorisés à défiler à condition de ne pas arborer de drapeaux séditionnels, de ne pas chanter d'hymnes subversifs, de ne pas crier de slogans séditionnels. On entend par là le drapeau algérien, les chants nationalistes et les slogans rejetant la présence française, voire réclamant l'application des mesures libérales pour les colonies suggérées à la conférence de Brazzaville de janvier 1944. Les drapeaux, chants ou slogans, les politiques culturelles, mises en scènes et discours qui fondent les commémorations deviennent aussitôt des enjeux des deux côtés de la Méditerranée. Et c'est la transgression des interdits commémoratifs imposés par le colonisateur qui met le feu aux poudres.

En effet, là où l'interdiction est respectée, les manifestations se passent sans heurts, mais là où elle est contournée, les choses dégénèrent quand la police veut saisir les emblèmes et pancartes interdites. Les violences éclatent aussitôt et se transforment en insurrection. Dès lors l'armée, supplétifs compris, intervient aidée comme à Sétif et surtout Guelma par des milices

de civils appelées les « gardes civiques ». Les heurts font des dizaines de morts parmi les manifestants, entraînant la riposte d'Algériens qui tuent et violentent des Européens, notamment à Sétif et dans les campagnes. L'ordre n'est rétabli que quinze jours plus tard, le 20 mai ; la répression est féroce et les dirigeants nationalistes algériens comme Ferhat Abbas sont arrêtés. Ce lourd bilan radicalise tant les forces en présence qu'il est considéré comme le réel début de la guerre. Si le nombre de victimes² reste sujet à caution, la violence, les blessures, les mutilations et viols créent partout une onde de choc. Sétif et Guelma deviennent alors immédiatement des mythes fondateurs pour les deux camps.

Ils le deviennent d'abord pour les Algériens avec, par exemple, la Fondation pour la mémoire du 8 mai créée plus de trente ans après les faits pour témoigner de leur poids dans le récit fondateur du pays. Dans ce récit mythologique, le 8 mai devient une représentation idéalisée de l'héroïsme algérien opposé à la barbarie coloniale et meurtrière des Français, quitte à manier l'anachronisme et à ne retenir que ce qui arrange ce camp. Vus de ce côté, les Français sont dans leur ensemble assimilés à des colons malfaisants, ultra-violents voire fascisants.

Côté français, hormis quelques intellectuels comme Camus qui s'exprime dans *Combat*, c'est d'abord le silence qui règne, notamment de la part de l'État. Mais il n'empêche pas la diffusion d'un contre-mythe diamétralement opposé à celui des Algériens. Il se fonde sur tous les clichés de la violence indigène, allant même jusqu'à l'animalisation des Algériens qui deviennent des ennemis absolus, au risque d'oublier une partie du déroulement des faits. Cette image simpliste infériorise les musulmans perçus par la métropole comme des rebelles sanguinaires capables de tout pour bouter la France hors d'une colonie qu'elle a, selon Paris, pourtant fait fructifier pour le bien de tous, Algériens compris.

On le voit, la guerre n'est pas seulement affaire de combats, mais aussi de représentations croisées, même si nous privilégions celles des forces combattantes françaises. Car la machine

infernale est lancée et les choses empirent rapidement pour des engagés dont le nombre croît à mesure que passent les années.

La plupart de ces militaires adoptent immédiatement les préjugés de l'époque, faisant des Algériens des sauvages qu'il faut réprimer pour éviter que les combats ne s'étendent au reste du pays. Et, pendant les dix ans qui séparent les émeutes de Sétif et Guelma du début officiel des affrontements en 1954, les engagés ressassent une représentation bien particulière du conflit. Elle est d'abord faite d'incompréhension et de déception vis-à-vis du monde politique, comme le montre la célèbre phrase du général Duval en mai 1945, après les émeutes : « Je vous ai donné la paix pour dix ans, si la France ne fait rien, avant dix ans, tout recommencera en pire, et de façon probablement irrémédiable³. » Pendant cette décennie, entre escarmouches, négociations, structuration du nationalisme algérien, arrestations de leaders et consultations électorales parfois truquées, les forces armées, alors peu nombreuses avec 50 000 hommes dont la moitié seulement sont opérationnels, assistent impuissantes aux hésitations des politiques.

Rien n'illustre mieux l'impréparation des gouvernements et l'étendue de leur méconnaissance de la situation que ce faible nombre de soldats qui n'a pratiquement pas varié depuis la fin de la conquête du XIX^e siècle, quand le pays était trois fois moins peuplé. De plus, les pays voisins comme le Maroc avec ses 45 000 soldats et la Tunisie avec ses 15 000 soldats en 1954 absorbent à eux seuls la moitié des forces stationnées en Afrique du Nord. L'Algérie sert en outre de base arrière à l'armée d'Indochine qui y prélève renforts et matériels au gré de ses besoins. Comme le dit fort bien le général Chérière, cette ponction pour l'Asie transforme les trois départements algériens en simple « dépôt de passage »⁴. Si les effectifs professionnels y croissent légèrement avec 71 871 hommes de troupe et 4 684 gendarmes en avril 1951 selon le Service historique des armées de terre (SHAT), la situation reste tendue en 1954 quand 20 000 hommes au mieux (certains comme Chérière disent moitié moins) sont considérés comme opérationnels. Dès lors, l'inquiétude prime chez les militaires professionnels, doublée

du sentiment d'une mission délaissée par la métropole, voire d'un abandon par Paris. Ces soldats sont par ailleurs formés à la guerre européenne et mal préparés à des opérations de maintien de l'ordre, du moins avant l'aventure indochinoise.

Car tout change avec la fin des opérations en Indochine après la défaite de Diên Biên Phu en mai et les accords de Genève de juillet 1954 qui libèrent de nombreux engagés, immédiatement transférés sur le théâtre algérien. C'est ainsi que, dès l'annonce d'une insurrection, le gouvernement Mendès France envoie le 1^{er} novembre des renforts, parachutistes, gendarmes mobiles, CRS, portant les effectifs à 65 000 hommes fin novembre 1954 puis à 80 000 au début de 1955, dont une moitié opérationnelle. Puis le retour d'Indochine d'unités aguerries renforce les moyens d'interventions, avant que les appelés ne deviennent plus nombreux que les engagés.

Ces soldats d'active comprennent aussi les officiers comme Massu, Bigeard ou Trinquier et les sous-officiers qui assurent le commandement en Algérie après avoir connu la traumatisante défaite indochinoise. Ce passé asiatique forge leur représentation du conflit, avant que le déroulement des opérations jusqu'en 1962 ne la conforte ensuite.

Pour ces hommes aguerris, après avoir perdu l'Indochine, il est inimaginable de perdre l'Algérie, et conserver les trois départements algériens devient une sorte de mission sacrée. Plus globalement, il s'agit de venger les défaites passées et de revaloriser l'image d'une armée professionnelle ternie par Diên Biên Phu. Cette volonté est telle que le général Jacquot doit mettre en garde contre cette opinion si répandue chez les engagés « qu'il y aurait un amalgame entre la situation algérienne et la campagne d'Indochine⁵ ». L'obsession indochinoise est si grande que, selon le général Chabannes, « nous n'arrêtons pas d'appeler les *fellagas* les *Viêts* », ce que confirme le général Noiret en 1961.

En outre, les engagés ont découvert en Indochine une nouvelle forme de combat, la « guerre révolutionnaire », « l'action psychologique/subversive », la propagande, la contre-propagande

et l'action contre les civils, toutes techniques bien différentes de celles enseignées à l'École de guerre. Et, s'ils ont perdu sur ce théâtre d'opération, pour gagner cette fois-ci la guerre, ils entendent appliquer à l'Algérie les méthodes indochinoises nouvellement promues dès 1957 par la *Revue militaire d'information* ou l'Institut des hautes études de la Défense nationale. Ainsi, le général Salan, lui aussi ancien d'Indochine, conçoit la nouvelle guerre comme le prolongement de celle d'Indochine dont il faut reprendre les méthodes, y compris la torture, « une des dures lois de la guerre subversive [...], mais une pratique courante en Algérie⁶ » selon le colonel Montagnon que le général Massu qualifie de simple « méthode de coercition ». Il est d'ailleurs intéressant de noter que même les adversaires des Français intègrent cette continuité entre Indochine et Algérie. Ainsi, Ramdane Abane, l'un des principaux chefs du FLN (Front de libération nationale), promet lors de la bataille d'Alger que « le *Diên Biên Phu* algérien aura lieu rue Michelet ».

L'influence de la guerre froide est aussi forte chez les militaires de carrière qui voient la guerre comme une lutte contre le communisme. Pour eux – et les officiers et les hommes politiques parisiens le leur répètent à l'envie –, derrière le FLN, c'est l'URSS qui tire les ficelles. Bref, « le lien entre le FLN et le communisme international semble devenir le lieu commun de la plus haute hiérarchie militaire⁷ » Et si l'on ajoute à cela l'impression pour certains qu'il faut mener une sorte de croisade contre l'islam, d'autant que les insurgés revendiquent le *jihād* et ses valeurs religieuses, quand bien même ils seraient laïques et communisants, on comprend que, pour une large partie des engagés, tous les moyens puissent être bons pour garder l'Algérie française.

Et l'échec de l'expédition franco-britannique de Suez en 1956, où officiaient par ailleurs les généraux Challe et Massu, pousse un peu plus encore les engagés à tenir coûte que coûte l'Algérie pour effacer la retraite face à l'Égypte, pays qui aide le FLN dans sa lutte, tous les témoignages en font foi. Au fil du temps, l'amertume s'empare des soldats professionnels qui considèrent de plus en plus que, malgré l'état d'urgence de 1955 et les

pouvoirs spéciaux de 1956, les « civils » ou les « politiques », y compris les ministres résidents et gouverneurs généraux, ne leur donnent pas les moyens de triompher.

Et à l'inverse, les missions civiles comme la justice, la police, mais aussi l'éducation, les travaux publics ou la santé qu'on leur confie hors de leurs stricts domaines de compétences, sont vécues comme une entrave supplémentaire à la marche vers une victoire militaire sur ceux que le général Chérières qualifie de « rebelles, hors-la-loi ». C'est ce que résume le général André Martin : « Nous n'avons pas saisi le problème à bras-le-corps assez tôt, car les rapports entre civils et militaires fonctionnaient assez mal. [...] Nous n'avions pas tiré les leçons de l'échec indochinois, particulièrement pour l'armée de terre. [...] La domination des préfets sur l'armée a entraîné une lenteur d'intervention regrettable. Encore une fois, l'échec de Suez a entraîné une explosion nationaliste en Algérie⁸. »

Enfin, il ne faut pas mésestimer la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans les représentations des engagés qui assimilent les actions du FLN et des rebelles à celles des nazis. Dès lors, la situation devient pour eux une question de revanche : il faut gagner la guerre, y compris contre l'avis des civils, pour venger les humiliations de 1939-1940 et de l'Indochine. C'est une croisade civilisationnelle qu'il faut gagner contre un monde qui émerge avec le soutien de l'islam et du communisme nassérien. La guerre doit donc être sans pitié contre le FLN, ces *fellagas* qui ont l'outrecuidance de refuser le modèle français. Pour les soldats d'active, seule cette absence de compassion permettra de différencier les « bons » Algériens, ceux qui acceptent la tutelle française, des mauvais, traîtres qu'il faut faire parler et anéantir. Cette forme de cynisme désabusé est par ailleurs ce que les appelés redoutent le plus chez les engagés.

La semaine des barricades de janvier 1960 et le putsch du « quarteron de généraux » de 1961 incarnent parfaitement cette perception qui augure mal de la commémoration de ce que l'État refuse d'appeler « guerre ».

Pour les harkis, un choix cornélien et un isolement douloureux

À cette perception s'ajoute celle des supplétifs, souvent appelés « harkis », terme utilisé par les ethnologues pour la première fois en février 1956 dans les Aurès. C'est que l'usage de supplétifs, c'est-à-dire de soldats autochtones travaillant avec les troupes françaises, n'est pas une nouveauté. Ainsi, en Indochine, qui décidément revient comme une antienne dans cette guerre, ils étaient plus de 50 000 en 1954 selon le SHAT, soit près d'un tiers des forces françaises.

Plus que de harkis au sens strict du mot, il faut parler de « troupes indigènes », voire de Français de souche nord-africaine (FSNA) depuis 1958. Ils appartiennent en effet à un groupe plus large comprenant les SAS (Sections administratives spécialisées créées en 1955 avec des missions sociales et administratives auprès des civils), les *moghaznis* (éléments de police affiliés aux SAS), les *goumiers* (membres des GMS, ou Groupes mobiles de sécurité), les groupes d'autodéfense de villageois (GAD) et les GMS assimilés aux CRS. Dans cet ensemble, les harkis sont les plus nombreux et connus au point que le qualificatif finit par désigner l'ensemble des unités supplétives. Ce mot, qui vient de *harka*, dérivé de l'arabe *harakat* signifiant « mouvement » ou « déplacement rapide », désigne des troupes locales, formées à l'échelon de quartiers, à partir de groupes civils d'autodéfense équipés d'armes défensives. Elles sont sous commandement français, armées par la métropole et rassemblées pour un objectif précis et limité.

Combattants non payés au départ puis dotés d'un salaire de 750 AF par jour, ayant un statut de journaliers jusqu'en 1961 contrairement aux GMS et *moghaznis* sous contrat, les harkis restent attachés à leur village (*douars*) et sont parfois promus « commandos de chasse », notamment dans le Constantinois. On dénombre parmi eux près de 3 000 rebelles ralliés, grâce auxquels l'armée française tente de tirer les leçons de la guerre d'Indochine en essayant de « tenir le terrain », voire de s'attirer les bonnes grâces des populations contre l'Armée de libération

nationale (ALN). Certains imaginent même les harkis comme une nouvelle force de « subversion contre-révolutionnaire » sur le modèle des communistes indochinois, une sorte de « formation algérienne de contre-guérilla » selon les mots du cabinet du ministre résident Lacoste. Le général Challe précise leur rôle en 1958 : « Pour achever la pacification, il convient d'obtenir l'adhésion et la collaboration de la masse musulmane et de mettre en place une infrastructure politico-administrative autochtone ayant la confiance des populations et favorable à la France⁹. »

Si leurs effectifs stagnent jusqu'en 1956 car l'on craint les désertions, ils augmentent vite à partir de 1957 pour culminer en 1962, selon un rapport de l'ONU, à près de 263 000 hommes qualifiés de « Musulmans profrançais » ou « Français musulmans »¹⁰ dont près 60 000 harkis au sens strict, répartis dans 800 *harkas*. Souvent paysans pauvres ayant choisi la France par nécessité économique et/ou patriotisme, voire sous la pression française ou par vengeance contre les abus du FLN, ces combattants aux « motivations très diverses » selon le général Maurice Faivre, un ancien chef de *harka*, vivent la guerre de manière spécifique.

Faiblement armés puis progressivement mieux équipés à partir de 1959, quand le général Challe devient commandant en chef à Alger, connaissant le terrain et la langue, ils deviennent peu à peu opérationnels toujours sous le commandement direct d'un officier de l'armée régulière. Leurs missions sont variées : interprètes, patrouilleurs souvent associés au « maintien de l'ordre » et au « quadrillage », ils sont aussi chargés du renseignement, y compris par la torture, et participent plus rarement au combat, dans les commandos ou pour compléter les effectifs d'une unité en cas de besoin. Grâce à leur connaissance du terrain, ils se spécialisent parfois dans la traque des partisans pro-FLN, sans toutefois participer aux plus grandes offensives françaises.

C'est une étrange guerre qu'ils mènent, d'autant que le regard que portent les Algériens sur eux diffère selon les groupes de supplétifs. Ainsi, les indépendantistes différencient les

goumiers, spécialisés dans les opérations policières voire dans la torture, « traîtres de la première heure, les plus cruels », des harkis à qui « il faut redonner le goût de la lutte pour leur pays ; frères nous étions, frères il faut demeurer ». Et parmi les harkis, ils distinguent ceux qui sont « trop zélés » des « enrôlés de force, mais restés patriotes¹¹ ». Mais, globalement, les combattants de l'ALN et du FLN les considèrent comme des traîtres, d'autant que nombre d'entre eux doivent jouer double jeu pour survivre. C'est pourquoi, dès 1956, les appels à la vengeance et les menaces venant du FLN se multiplient contre ces supplétifs qui cherchent la protection des soldats et officiers français.

Or la vision qu'en ont les officiers français n'est guère plus flatteuse. Ils les soupçonnent en permanence de trahison, doutent de leur patriotisme au point de mettre sous clé leurs armes quand elles ne servent pas. Leur fidélité est toujours « sujette à caution » selon la *Revue militaire d'information* de 1959, on les pense infiltrés par le FLN en se servant de l'exemple des ralliés et on les soupçonne longtemps de détourner leurs armes pour les maquis. Pour prouver leur bonne foi, début de 1962, certains officiers exigent ainsi que leurs harkis tuent de leurs propres mains des rebelles. Même en ce cas, ils restent cependant pour de nombreux officiers des « mercenaires plus que des combattants », de « frustrés journaliers, à la nonchalance étudiée et au peu d'ardeur [...] préoccupés du repas du lendemain¹² ». Cela n'empêche nullement un réel attachement de nombreux gradés à « leurs » harkis qui se conjugue aux représentations classiques minorant ces musulmans dont l'engagement est motivé par des raisons si variées qu'il reste suspect.

Enfin, plus les mois passent et plus les combats s'intensifient, plus l'engagement profrançais des harkis est lourd à porter, d'autant que le pouvoir métropolitain leur confie de plus en plus de missions ingrates comme le renseignement. Cela ne fait qu'accroître leur image de traîtres qui se propage au plus profond du pays. Ils sont donc en permanence écartelés entre leurs solidarités locales, notamment avec leurs régions d'origine, un fréquent désir de vengeance contre le maquis et le

choix de la France qui apparaît vite sans retour. Ainsi, dès 1959, les rapports officiels évoquent une « crise du moral [...] et des inquiétudes sur leur destin¹³ » chez ces supplétifs dont le nombre croît.

À partir de 1960, ils sont unanimement ostracisés par les Algériens, enfants compris, et la métropole doit reconnaître qu'ils sont « publiquement insultés et menacés¹⁴ ». Les menaces se précisent comme en témoigne un tract constantinois de juin 1961 : « Ceux qui ont travaillé pour la France, harkis, rengagés autodéfense, seront égorgés. Nous garderons les moins mauvais¹⁵. » Ils ne se sentent alors ni Algériens, ni Français et ont déjà le sentiment que leur engagement n'est ni reconnu, ni valorisé à son juste prix, celui de l'arrachement à leur communauté d'origine.

Or, ils mènent la même guerre que les autres soldats, obéissent à leurs officiers, y compris pour les missions délicates, et subissent des pertes, même si les sources sont rares puisqu'à partir de 1960 les autorités ne distinguent plus les victimes françaises de souche européenne (FSE) des victimes françaises de souche nord-africaine (FSNA). Leurs pertes au combat ou lors d'attentats se situent donc dans une fourchette allant de 2 000 à 5 000 personnes selon les sources et le sens que l'on donne au mot harkis. Selon Maurice Faivre, spécialiste reconnu de la question, le consensus actuel est de 3 200 morts, même si l'historien Robert Ageron parle de 2 500 auxiliaires algériens tués pendant les combats, dont 1 100 harkis¹⁶.

Leur perception de la guerre se teinte alors de ressentiment envers les Algériens et le FLN qui peuvent s'attaquer à leur famille en représailles, mais aussi envers cette France qui ne les considère pas à la mesure de leur choix douloureux. Car leur choix et leur guerre relèvent de l'intime au point de conditionner leur mémoire et de créer des blessures inguérissables. Ainsi, pour certains, la guerre est une vengeance contre l'ALN :

« Un harki m'a raconté son histoire. [...] Son propre frère avait rejoint la rébellion, mais prisonnier par l'armée (française), interrogé, il a fini par donner des noms de ceux qui aidaient le maquis dans son village.

[...] Les maquisards de l'ALN qui avaient dû (le) deviner étaient venus à leur tour et avaient égorgé les membres de la famille de son frère et la sienne. [...] L'homme était absent ce jour-là et les maquisards avaient promis de revenir le tuer. Il n'a pas attendu et s'est placé sous la protection de l'armée française. »

Comme le dit un témoin de la guerre, de nombreux harkis « ne cachaient pas qu'ils avaient un compte à régler avec les maquisards¹⁷ », faisant du conflit une affaire plus personnelle que patriotique. La guerre devient alors une source d'inquiétude permanente, pour eux qui portent l'uniforme français, mais aussi pour leurs familles qu'ils doivent protéger de leurs anciens frères algériens, sans être sûr que la France ne les soutienne, surtout en cas d'échec final. Leur choix est donc sans retour : même si les harkis peuvent abandonner leur engagement ou être licenciés, leur passé les compromet définitivement aux yeux du FLN et des musulmans algériens, les rendant totalement dépendants des choix métropolitains.

C'est pourquoi leur engagement est instrumentalisé par la métropole qui en fait de « bons Français », exemple de choix patriotique désintéressé. Mais cette même métropole refuse d'en faire des soldats français à part entière en leur refusant, par exemple, la Sécurité sociale et les allocations familiales. Le comble est que les combattants algériens de l'indépendance les instrumentalisent aussi en en faisant un repoussoir absolu et la preuve de la duplicité de la France. Ainsi, en 1961, sur ordre du ministère de l'Intérieur du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne fondé en 1958), un rapport évoque « les exactions, le comportement et la conduite inhumaine des harkis¹⁸ ». Les supplétifs sont même instrumentalisés par les partisans de l'Algérie française qui en font, bien avant l'indépendance, « les enfants les plus fidèles de la France » selon la presse algéroise de 1961, des héros ayant choisi la France par seule fidélité au drapeau avant d'être abandonnés par les pouvoirs publics.

La guerre des harkis est donc un déchirement permanent et intime, un conflit par procuration pour une France qui ne les soutient guère, un affrontement contre d'anciens voisins

ou coreligionnaires qui les prennent indistinctement pour des traîtres. Leur guerre est d'autant plus complexe et traumatisante que leurs missions sont à la fois risquées et dévalorisantes, comme le renseignement, les interrogatoires et les patrouilles. Et ils souffrent d'une image tout aussi négative en métropole où sévissent les « harkis de Paris », qui entachent gravement leur réputation. Ces musulmans métropolitains, gradés compris, ne sont pourtant qu'un demi-millier, membres de la « Force de police auxiliaire » chargés de riposter dans la capitale au FLN et aux luttes intestines entre Algériens. Dans ce combat obscur, ils font de nombreuses victimes dans des affrontements d'une rare violence où la torture n'est pas rare. L'opinion métropolitaine les assimile alors aux harkis en Algérie dont l'image se ternit un peu plus encore, et va même jusqu'à les comparer aux « collabos » de la Seconde Guerre mondiale. On comprend dès lors la représentation particulière des combats qu'ont les harkis, cette impression de ne plus rien contrôler et de subir les événements dans un affrontement qui les dépasse et les minore aux yeux de tous.

Ce sentiment d'humiliation, cette souffrance, y compris familiale, et cette peur permanente, cette non-reconnaissance et ces représentations biaisées sont aussi le lot d'une grande partie des soldats, les « appelés du contingent ».

Pour les appelés, subir et survivre pendant 24 à 30 mois

Nous l'avons dit, des appelés du contingent pouvaient déjà effectuer leur service militaire dans les départements algériens. Ainsi, trois d'entre eux furent tués à Batna et Khenchela le 1^{er} novembre 1954 alors qu'ils ne formaient que 38 % des 50 000 hommes présents outre-Méditerranée. Ces faibles effectifs expliquent l'accélération du recours aux appelés dont le nombre croît à partir du développement de l'insurrection et pour une durée de 18 mois de service depuis la loi de 1950.

Même si les effectifs avaient déjà augmenté début 1954 en passant à 80 000 hommes, les premiers renforts de masse sont envoyés en Algérie par le gouvernement Edgar Faure

en avril 1955, dans le cadre de l'état d'urgence. Les effectifs totaux atteignent alors 100 000 hommes, avant que le rappel des classes 1952-1953 ayant déjà effectué leur service militaire et des officiers et sous-officiers de réserve, ainsi que le maintien sous les drapeaux du contingent 1954, ne fasse passer les effectifs à 200 000 hommes en janvier 1956. Puis l'augmentation de la durée du service militaire à 27 voire 30 mois, grâce au maintien sous les drapeaux jusqu'à 30 mois sans toucher à la loi de 1950, double encore les effectifs qui atteignent 400 000 hommes début 1957, dont 57 % d'appelés. Les effectifs augmentent ensuite peu, jusqu'à 450 000 hommes fin 1957, avant de se stabiliser à 400 000 jusqu'en 1962 avec un recours croissant aux supplétifs pour faire face aux classes creuses. Au total, entre 1952 et 1962, 1,343 million d'appelés ou rappelés et 407 000 militaires d'active (soit 75 % d'appelés du contingent contre 25 % d'engagés) participent au « maintien de l'ordre en Afrique du Nord », puis à la « pacification ».

C'est donc une nouvelle « armée d'Afrique¹⁹ », une « génération Djebel » selon la belle expression de Benjamin Stora, qui se constitue grâce à un effort unique pour une guerre coloniale. Elle devient une armée où, à l'inverse de l'Indochine, les appelés sont majoritaires et où les « troupes indigènes » sont capitales pour des raisons stratégiques et politiques à partir de 1958. Dès lors, la perception du conflit des appelés diffère de celle des engagés et pèse d'un poids inédit dans le déroulement des combats.

Car les régiments venus de métropole sont essentiellement composés de jeunes hommes entre dix-huit et vingt-deux ans, à peine sortis de leurs études secondaires pour une minorité, car seuls 17 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat en 1965. Déjà au travail pour la plupart, ils n'ont aucune expérience des combats et encore moins d'un quelconque « ailleurs », surtout colonial. Rares sont en effet ceux qui quittent le foyer avant le service militaire, rares sont ceux qui vont plus loin que leur département, surtout dans les classes populaires, hormis pour des colonies de vacances. Comme le dit l'un des responsables de la dixième région militaire : « Les hommes qui sont